



## II<sup>e</sup> RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

Rio de Janeiro, 18 novembre 2001

### COMPTE RENDU

Quelque 80 femmes parlementaires provenant de 20 pays ont pris part à la 2<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le 18 novembre dernier à Rio de Janeiro, au Brésil. Au cours de cette rencontre, les participantes ont notamment:

1. Participé à un atelier thématique sur la contribution des femmes au processus démocratique animé par Mme Lucia Helena Carvalho, députée à l'assemblée législative du District fédéral du Brésil et membre du Comité exécutif du Réseau. La discussion a été initiée par les allocutions de Mme Benedita da Silva, vice gouverneure de l'État de Rio de Janeiro et de Mme Emilia Hernandes, sénatrice au Congrès fédéral du Brésil, qui ont présenté un bref aperçu de la situation brésilienne.

Madame da Silva a fait valoir que les femmes en politique ont pour rôle d'inverser la logique du pouvoir, qui est principalement masculin, et dont les caractéristiques n'ont jusqu'à maintenant pas permis d'accroître l'équité et l'égalité en société. Or, depuis l'année internationale de la femme en 1975, la participation des femmes a augmenté dans les partis politiques et les gouvernements et ces dernières ont démontré leur capacité à organiser des actions pour éliminer la faim et la misère. Graduellement, les femmes s'organisent aussi à la base, dans les bidonvilles.

Madame Hernandes a insisté sur le fait qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire pour arriver à une égalité hommes - femmes puisque des milliers de femmes sont encore victimes de discrimination. Leur absence des mécanismes de prise de décision leur impose des situations qui perpétuent leur exploitation et leur appauvrissement. Pourtant, les femmes possèdent d'excellentes qualités d'administratrices et de représentation publique. Elles souhaitent mettre à profit ces qualités pour conquérir leur propre espace au sein des institutions parlementaires afin d'améliorer la démocratie et de redonner leur crédibilité aux parlementaires.

Les participantes ont par la suite échangé sur la situation de leur pays respectif en ce qui a trait à la participation des femmes en politique.

2. Amendé les Statuts du Réseau. Les modifications octroient notamment 4 sièges aux parlements régionaux et aux organisations interparlementaires des Amériques au sein du Comité exécutif et précisent l'autonomie du Réseau au sein de la COPA;
3. Adopté une recommandation sur la contribution des femmes au processus démocratique et à la paix. Ce document reconnaît la contribution positive des femmes à une culture de la paix et à la défense des droits de la personne. Il promeut notamment l'utilisation du leadership des femmes dans les sphères de pouvoir dans le but de diffuser cette vision, de changer les priorités des parlements en conséquence, de stimuler une représentation équitable des hommes et des femmes et d'éradiquer toute forme de violence et de discrimination. Finalement, la recommandation suggère de faire connaître le travail des femmes dans les médias de masse et d'inclure les considérations de genre aux législations des différents parlements afin d'atteindre une égalité complète et effective.
4. Assisté à une présentation de Mme Patricia Gudiño, directrice générale du Collège des Amériques, sur les résultats du Réseau interaméricain de formation «Femmes et développement». Il a été convenu de continuer la collaboration entre les deux réseaux afin d'offrir de la formation aux femmes dans le but d'augmenter leur représentation en politique.
5. Reçu une offre de support financier et logistique de la part de représentants de l'UNESCO dans le cadre du programme de partenariat avec les parlementaires.
6. Pris acte d'une recommandation de Mme Velma Veloria, députée de l'État de Washington, aux États-Unis, afin que des initiatives soient prises pour contrer le trafic des femmes et des enfants, considérant que ce problème est la troisième plus importante activité économique clandestine au monde après la vente illégale d'armes et de stupéfiants.
7. Élu leur nouveau Comité exécutif, qui est maintenant composé de:

**Présidente:**

Mme Lyse Leduc  
Députée à l'Assemblée nationale du Québec

**Représentantes régionales:****Amérique du Nord**

Mme María Elena Chapa, députée au  
Congrès fédéral du Mexique

Siège vacant

**Amérique centrale**

Mme Ileana Rogel, députée à l'Assemblée  
législative du El Salvador

Siège vacant

**Antilles**

Mme Velda González de Modestti, vice-  
présidente du Sénat de Puerto Rico

Mme Sergia Altagracia Santiago Méndez  
députée à la Chambre des Députés  
de la République dominicaine

**Région andine**

Mme Elisabeth Ochoa, députée au Congrès  
de l'Équateur

Mme Iris María Varela, députée à l'Assemblée  
nationale du Venezuela

**Cône sud**

Mme Elisa Carca, sénatrice de la province  
de Buenos Aires, Argentine

Mme Lúcia Helena Carvalho, députée à  
l'Assemblée législative du District fédéral,  
Brésil

**Organisations interparlementaires et  
parlements régionaux**

Mme Lucy Arce, représentante du National  
Council of State Legislatures (NCSL)

Mme Nidia Díaz, représentante du Parlement  
centraméricain

Mme Adela Muñoz de Liendo, représentante  
du Parlement andin

Mme María Silvia Varg de Nioi,  
représentante de l'Union parlementaire du  
Mercosur

**Prochaine assemblée hôte**

Mme Hortencia Aragón, députée au Congrès  
fédéral du Mexique

Mme Rocio García, députée au Congrès  
fédéral du Mexique